



## ARRÊTE DU MAIRE

### Nomination de Monsieur Marc MABILLET à la Présidence de la Commission d'Appel d'Offres du vendredi 2 juin 2023

Le Maire de la Ville de TARNOS,

**Vu** les articles L 2122-18 et L 1411-5 II du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** que Monsieur le Maire, Président de droit de la Commission d'Appel d'Offres, empêché, ne peut assister à la Commission d'Appel d'Offres, dûment convoquée le vendredi 2 juin 2023 à 10h30

### DECIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : de désigner en ces lieux et places, Monsieur Marc MABILLET, adjoint au Maire en qualité de Président de la Commission d'Appel d'Offres pour la passation du marché relatif à la fourniture d'énergie, exploitation et maintenance des installations de chauffage, de ventilation et d'eau chaude sanitaire pour le groupement de commandes conduit par la Ville de Tarnos.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté sera annexé au compte-rendu de la Commission d'Appel d'Offres du vendredi 2 juin 2023 à 10h30.

**ARTICLE 3** : La notification de cet arrêté sera adressée à Monsieur Marc MABILLET.

**ARTICLE 4** : Le Présent arrêté sera inscrit sur le registre des Arrêtés Municipaux.

Publié sur le site de la Ville le 17/05/2023

Fait à TARNOS,  
Le 15 mai 2023

Le Maire,  
J.M LESPADÉ

